

Benjamin NEFUSSI et Louis BOISSSET (Direction générale du Trésor)

Rapporteurs référents sur l'évaluation réalisée par l'OFCE

28 septembre 2016

Dans le cadre des travaux du Comité du suivi du CICE, l'OFCE publie un rapport détaillé sur l'impact du CICE sur le montant des exportations réalisé par les entreprises déjà exportatrices.

Une étude de grande ampleur à partir de données microéconomiques.

L'étude proposée par l'OFCE présente des éléments d'analyse qui enrichissent le débat public sur la question de l'effet du CICE sur les exportations. La mobilisation et le croisement de plusieurs sources de données microéconomiques (DADS¹, données détaillées de la DGFIP et des douanes) permettent aux auteurs de développer une analyse statistique fine par secteur et par type d'entreprise, débouchant sur une typologie précise des entreprises et des gains CICE associés.

La modélisation économétrique mise en œuvre à partir de ces données vise à estimer l'effet du CICE sur les exportations des entreprises à partir de l'estimation de l'effet sur les exportations d'un choc exogène sur les coûts salariaux unitaires (CSU). L'exploitation de données microéconomiques permet de mettre en évidence une hétérogénéité de la réaction des exportations aux CSU selon les secteurs et donc l'impact différencié du CICE pour ces secteurs.

Une étude qui conclut à un impact significatif du CICE sur la compétitivité des entreprises exportatrices françaises.

La mise en œuvre du CICE à partir de 2013 répondait à un double objectif de créations d'emplois mais aussi de soutien de la compétitivité des entreprises françaises, ce qui a justifié le choix d'étendre le bénéfice du CICE jusqu'aux salaires atteignant 2,5 fois le SMIC.

¹ Déclaration annuelle des données sociales.

L'étude de l'OFCE suggère un impact substantiel du CICE sur les exportations en valeur, compris entre +1,5 et +5 Md€ pour la créance 2013, et entre +2,9 et +7,6 Md€ pour la créance 2014.

Certaines caractéristiques de la méthode doivent conduire à une interprétation prudente des résultats.

En premier lieu, il est important de rappeler que ce n'est pas l'effet spécifique du CICE sur les exportations en valeur (et non en volume) qui est mesuré par l'étude mais bien la réactivité à un choc général sur les CSU. En effet, le chiffrage de l'effet du CICE repose sur l'hypothèse que les entreprises réagissent au CICE de la même manière qu'aux chocs exogènes passés sur leurs CSU. Or, comme le soulignent les auteurs, le CICE est susceptible d'avoir un effet sur les salaires, ou plus largement sur la fonction de production des entreprises, ce qui est susceptible de modifier les effets spécifiques à attendre du CICE sur les exportations.

Par ailleurs, les auteurs étudient ici l'effet d'une baisse du CSU sur les marges intensives, c'est-à-dire l'évolution des exportations pour les entreprises qui sont *déjà* exportatrices. L'effet du CICE sur les marges extensives à l'exportation (permettant de déterminer si le CICE a permis d'accroître le nombre d'entreprises exportatrices) n'est donc pas dans le champ de l'étude comme rappelé par les auteurs.

Enfin, le CICE pourrait avoir des effets indirects sur la structure de production de l'économie et de ce fait sur les exportations. En effet, les branches bénéficient du CICE de deux manières :

- directement, par la masse salariale éligible au CICE et donc les coûts salariaux unitaires;
- indirectement, par le biais des intrants qu'elles utilisent dans le processus de production, qui bénéficient eux-mêmes du CICE (si celui-ci se traduit, même en partie, en baisse de prix de vente) et donc sur le coût unitaire des consommations intermédiaires.

Les élasticités obtenues sont en ligne avec les études récentes sur le sujet

La méthode retenue par l'OFCE consiste à estimer l'élasticité des exports aux variations du coût du travail sur la période 2009-2013 (et non directement au CICE en raison du manque de recul des données), en tenant compte *(i)* de l'effet du CICE sur les prix à l'export et *(ii)* de ces prix sur les exportations. D'après les résultats obtenus, la hausse de la valeur des exportations induite par la créance 2014 du CICE serait comprise entre 1 point et 2,5 points. Les effets estimés seraient donc importants. Les élasticités des exportations en valeur aux CSU estimées par l'OFCE

(entre -0,3 et -0,5) semblent proches de celles obtenues notamment par une étude récente réalisée par la BCE dans un cadre d'analyse proche dans le cas de la Belgique (entre - 0,2 et -0,4 selon Decramer, Fuss, Koenig, 2016).

Ces élasticités sont estimées en taux de croissance annuel sur une période de 5 ans : elles peuvent être interprétées comme la réaction instantanée, à l'équilibre, des exportations à une variation des CSU. Cette interprétation s'appuie en particulier sur la présentation d'un modèle théorique en équilibre général (Melitz et Ottaviano, 2008). On peut noter par ailleurs qu'elles sont proches des valeurs retenues dans le modèle macroéconomique Mesange, calibré spécifiquement sur la France, pour décrire les relations d'équilibre à *long* terme. Cela étant, dans la mesure où les estimations des élasticités réalisées par l'OFCE sont conduites sur données microéconomiques en équilibre partiel, on peut s'interroger sur la capacité de cette estimation à prendre en compte les ajustements décrits dans le cadre théorique.

Des travaux complémentaires pourraient être menés

Le rythme de diffusion du CICE sur plusieurs années pourrait être analysé plus en détail, en intégrant davantage d'effets dynamiques dans la modélisation du choc sur les CSU. Une approche de ce type nécessiterait vraisemblablement d'élargir la fenêtre temporelle d'analyse avant 2009. Cela réduirait la dépendance de l'analyse à des données issues d'une période de crise et en particulier à l'année 2009, durant laquelle le commerce international s'est sensiblement contracté, ce qui est susceptible d'influencer les résultats si les effets fixes ne permettent pas de contrôler l'intégralité des chocs exogènes (change, demande mondiale, compétitivité des autres pays, etc.).

De plus, la poursuite de ces estimations sur les années plus récentes (après 2013) paraîtra très utile pour pouvoir estimer complètement l'effet du CICE sur les performances des entreprises qui en bénéficient (taux de marge, intensité en exportations), et prendre en compte l'adaptation des entreprises à ce dispositif récent.